

**HERITAGE ALTERNATIVE FUND, Fonds de fonds à risque particulier
- Heritage Long/Short Equity**

**Fonds de droit suisse de la catégorie « Autres fonds en placements alternatifs »
Modification du contrat de fonds**

La direction du fonds et la banque dépositaire ont décidé, sous réserve de l'approbation de la FINMA, de modifier le contrat de fonds de l'ombrelle HERITAGE ALTERNATIVE FUND, Fonds de fonds à risque particulier. Un résumé des principales modifications a été publié le 25 mai 2020.

En particulier, les porteurs de parts du compartiment Heritage Long/Short Equity ont été informés des modifications suivantes de la clause régissant les emprunts :

- 1) suppression de l'exigence du caractère temporaire des emprunts ;
- 2) séparation claire, pour éviter toute confusion, entre l'utilisation des emprunts à des fins de financement des placements anticipés (crédits-relais, Bridge Financing) et celle à des fins de financement des placements supplémentaires ;
- 3) mention expresse que le compartiment peut recourir aux emprunts pour couvrir ses engagements à court terme et pour étendre ses activités d'investissement (effet de levier).

Les porteurs de parts ont également été informés de l'ajout dans le prospectus d'une clause concernant le risque lié à l'effet de levier par les emprunts.

Par la présente publication, les porteurs de parts sont informés que la clause susmentionnée du prospectus sera encore complétée par l'information selon laquelle l'utilisation des emprunts peut entraîner un effet de levier de 140% au maximum.

Les porteurs de parts sont informés que la présente publication ne fait pas courir de délai d'objection au sens de l'art. 27 al. 3 LPCC.

Le texte intégral des modifications ainsi que le nouveau prospectus avec contrat de fonds intégré sont disponibles gratuitement auprès de la direction du fonds.

Direction du fonds :
GERIFONDS SA, Rue du Maupas 2, 1004 Lausanne

Banque dépositaire :
Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne